

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Aquitaine | 2009

Saint-Laurent-sur-Manoire – Maison-Blanche

Christophe Fourloubey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4088>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christophe Fourloubey, « Saint-Laurent-sur-Manoire – Maison-Blanche », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4088>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Laurent-sur-Manoire – Maison-Blanche

Christophe Furloubey

Identifiant de l'opération archéologique : 7225515

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 Le terrain, soumis à un projet de lotissement à Maison-Blanche, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, portant sur la totalité de l'emprise du projet, soit 28 146 m².
- 2 Ce diagnostic consiste en des tranchées longues de 20 m, disposées en quinconce dans le sens général de la pente, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2 m.
- 3 Au total trente-quatre tranchées ont été ouvertes, pour une surface totale diagnostiquée de 1 316 m² (soit 4,7 % de l'emprise du projet).
- 4 L'emprise diagnostiquée se place à cheval sur trois domaines sédimentaires différents : la pente à 45 % du plateau d'Atur (secteur II), le replat situé en contrebas de cette pente (secteur I), et le cône de déjection du vallon de Thévy (secteurs III et IV).
- 5 Le replat de bas de pente contient un indice du second âge du Fer. La bordure intérieure du cône de déjection (secteur III) contient un indice du haut Moyen Âge, la bordure extérieure (secteur IV) un large indice du Néolithique récent.
- 6 L'indice protohistorique du secteur I se développe entre deux sondages contigus, sur au moins 300 m². Il est représenté par un abondant mobilier, très fragmenté, dominé par l'amphore italique Dressel 1. L'ensemble est attribué à La Tène C2/D1 (II^e s. av. JC).
- 7 Ces vestiges occupent une couche limoneuse à la fois fortement chargée en gros graviers et très bioturbée, enfouie entre 0,70 m et 1 m de profondeur, qui représente l'horizon superficiel du sol holocène. Il s'agit d'une couche arasée par des apports colluviaux qui contiennent localement le même type de mobilier.

- 8 Quatre structures associées s'ouvrent au sommet du paléosol résiduel, dont un trou de poteau et une aire de chauffe circulaire construite.
- 9 L'indice médiéval du secteur III se limite à une structure en creux ovale d'environ 1 m². Ouvrant à 0,25 m de profondeur, directement sous la terre végétale, elle s'enfonce de 15 m seulement dans le corps caillouteux du cône de déjection. Cette cuvette présente plutôt les signes d'une structure de chauffe que ceux d'un dépotoir. Le mobilier inclus est relativement abondant, mais sans doute pollué par des restes organiques beaucoup plus récents (charbons, petite faune). La fine céramique blanche est typique du haut Moyen Âge, plutôt dans une phase ancienne (VII^e s.-VIII^e s.).
- 10 L'indice préhistorique du secteur IV est à la fois le plus riche et le plus varié: près de huit cents vestiges lithiques et céramiques, et neuf structures qui attestent d'un établissement complexe sur au moins 3 000 m². L'unité archéologique occupe toute la puissance d'une couche de limons, régulièrement épaisse de 0,50 m au cœur du secteur, un peu plus mince sur ses bordures. Sa base se situe à 0,85 m de profondeur à l'endroit de la concentration maximale en mobilier, mais elle plonge à 1,10 m un peu plus loin vers le sud-ouest.
- 11 Cet horizon s'est constitué par colluvionnement (et ruissellement) des alluvions produites par le cône de déjection. Toutefois, l'énergie de ces processus de redistribution a été trop faible pour entraîner un déplacement significatif du site: les tests de tamisage démontrent même que toutes les tailles de mobilier (et plus particulièrement les moins de 0,01 m) sont représentées. Le site peut être alors considéré comme quasiment en place.
- 12 La céramique est largement dominée par les formes fines. Mais les tessons sont rares, très altérés, petits et rarement interprétables.
- 13 L'industrie lithique est représentée par plus de sept cents vestiges, essentiellement des éclats minces produits en mode unipolaire à partir d'un matériau strictement local. Le débitage est habile, d'autant qu'il est exclusivement effectué au percuteur minéral. L'outillage est dominé par les armatures tranchantes (souvent à l'état d'ébauche), dans une exclusivité qui signe le Néolithique récent (environ 3 500 à 3 000 av. JC). La prépondérance des formes trapézoïdales pourrait même resserrer l'estimation à la seconde phase du Néolithique récent, mais les effectifs ne sont pas assez significatifs.
- 14 Les huit structures en creux ne sont perceptibles qu'à la base de la couche qui emboîte les vestiges. Aucune n'est renforcée. Les ouvertures ont des dimensions variables, depuis le cercle régulier du trou de poteau jusqu'à l'ovale submétrique de la cuvette à la fonction énigmatique. Un statut tout aussi énigmatique peut être attribué à un petit empiérement en surélévation, la 9^e structure (partiellement) diagnostiquée.
- 15 Il n'est pas impossible que quelques-unes de ces structures soient liées à l'exploitation de la matière première, presque directement accessible dans la couche sédimentaire sous-jacente. Leur base, lorsqu'elle a été atteinte, n'a jamais dépassé le toit de l'horizon blocailleux (ou des héritages dans la pente de celui-ci), soit à quelques dizaines de centimètres tout au plus de l'ouverture. Mais il n'existe aucun autre argument en ce sens.
- 16 Le niveau-mère graveleux sur lequel se construit le secteur IV présente une surface plus ou moins ondulée selon les endroits. Le cœur de l'occupation néolithique se place au sein d'une dépression de celui-ci, une cuvette naturelle orientée vers la vallée qui a évolué en dehors du fonctionnement de la dynamique du versant.
- 17 La préservation de quelques structures et le lien stratigraphique qu'elles entretiennent avec l'unité archéologique garantissent sans doute l'existence d'un habitat. Installés sur

un sol bien drainé grâce aux matériaux caillouteux, les Néolithiques ont exploité le silex qu'ils avaient sous les pieds pour fabriquer des armatures tranchantes, dont on ne retrouve aujourd'hui que les ébauches ou les déchets de fabrication.

- 18 La juxtaposition archéologique sur un même site d'indices du second âge du Fer, du Néolithique récent et du haut Moyen Âge est déjà connue sur le territoire de la commune. À quelques centaines de mètres de Maison-Blanche, de l'autre côté du bourg de Saint-Laurent-sur-Manoire, le site des Jeannettes a fait l'objet d'une fouille de sauvetage préalable à la construction du grand diffuseur de l'A 89.
- 19 FOURLOUBEY Christophe

INDEX

operation Expertise (EX)

Index chronologique : Deuxième âge du Fer, haut Moyen Âge, Holocène, La Tène, Néolithique récent

Thèmes : acquisition de ressource naturelle, amphore italique, armature, céramique, céramique médiévale, céramique romaine, charbon, colluvion, débitage, dépotoir, drainage, éclat, faune, feu, fosse, habitat, limon, paléosol, percuteur, plateau relief, roche sédimentaire, silex, style à paroi fine, trou de poteau, vallée

Index géographique : Aquitaine, Dordogne (24), Saint-Laurent-sur-Manoire

AUTEURS

CHRISTOPHE FOURLOUBEY

INRAP